

# SENIORS TOUR DES ALPES 2025 – 1<sup>er</sup> étape QUALIFICATION

**Jeudi 13 mars 2025**  
**GOLF DU LUBERON**

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses amateurs licenciés, ayant 50 ans ou plus à la veille de l'épreuve.  
Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.  
**Messieurs : index limité à 27**                      **Dames : index limité à 36**  
Le champ des joueurs sera limité à 72 joueurs dont 20 dames (si ce quota ne peut être atteint, les places disponibles seront utilisées pour les Messieurs).  
Les joueurs seront retenus en privilégiant l'ordre d'arrivée des inscriptions au Comité.  
Dès le deuxième tour, les joueurs ayant participé au plus grand nombre de tour seront prioritaires.  
Les voitures sont autorisées.

### SERIES – MARQUES DE DEPART

Une seule série et une seule marque de départ par sexe :  
**Messieurs : repères 2 (jaune)**                      **Dames : repères 4 (rouge)**  
Un classement brut et un classement net seront établis pour les Messieurs et pour les Dames.  
En outre des résultats en brut et en net seront publiés pour les séniors 2 (plus de 60 ans).

### FORME DE JEU

Départs en shot-gun à 9h – 18 trous en Stableford  
Départage des ex-aequo selon calcul RMS9

### ENGAGEMENTS

Les inscriptions se font directement en contactant par e-mail le Comité ([ctgolf0405@free.fr](mailto:ctgolf0405@free.fr))

- **Membres d'une AS Golf dans le 04 ou 05 : engagement 15 euros**
- **Extérieurs : engagement 20 euros**

Les droits d'inscription seront payables le jour de l'épreuve en retirant les cartes de score.  
En outre les joueurs non abonnés au Golf du Luberon devront s'acquitter d'un droit de jeu de :

- **Membres d'une AS Golf dans le 04 ou 05 : GF 45 euros**
- **Extérieurs : GF 50 euros**

### PRIX

Les vainqueurs en Brut Dames et Messieurs seront dispensés de droit d'engagement pour le tour suivant immédiat.  
Dames/Messieurs : 1 Prix Brut et 2 Prix Net (le Brut prime le Net)  
Séniors 2 Dames et Messieurs : 1 Prix Brut et 1 Prix Net  
**Trophée Séniors Tour des Alpes** : les deux meilleurs scores brut Messieurs, les deux meilleurs scores net Messieurs ainsi que le meilleur score brut Dames et le meilleur score Net Dames des membres de chacune des AS Golf des départements 04 et 05 seront totalisés pour déterminer un classement final à l'issue des quatre tours.

# SENIORS TOUR DES ALPES 2025 – 2<sup>ème</sup> étape QUALIFICATION

Mardi 22 avril 2025  
ADONIS GOLF RESORT DE DIGNE

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses amateurs licenciés, ayant 50 ans ou plus à la veille de l'épreuve.  
Etre titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.  
**Messieurs : index limité à 27**                      **Dames : index limité à 36**  
Le champ des joueurs sera limité à 72 joueurs dont 20 dames (si ce quota ne peut être atteint, les places disponibles seront utilisées pour les Messieurs).  
Les joueurs seront retenus en privilégiant l'ordre d'arrivée des inscriptions au Comité.  
Dès le deuxième tour, les joueurs ayant participé au plus grand nombre de tour seront prioritaires.  
Les voitures sont autorisées.

### SERIES – MARQUES DE DEPART

Une seule série et une seule marque de départ par sexe :  
**Messieurs : repères 2 (jaune)**                      **Dames : repères 4 (rouge)**  
Un classement brut et un classement net seront établis pour les Messieurs et pour les Dames.  
En outre des résultats en brut et en net seront publiés pour les séniors 2 (plus de 60 ans).

### FORME DE JEU

Départs en shot-gun à 9h – 18 trous en Stableford  
Départage des ex-aequo selon calcul RMS9

### ENGAGEMENTS

Les inscriptions se font directement en contactant par e-mail le Comité ([ctgolf0405@free.fr](mailto:ctgolf0405@free.fr))

- **Membres d'une AS Golf dans le 04 ou 05 : engagement 15 euros**
- **Extérieurs : engagement 20 euros**

Les droits d'inscription seront payables le jour de l'épreuve en retirant les cartes de score.  
En outre les joueurs non abonnés au Golf de Digne devront s'acquitter d'un droit de jeu de :

- **Membres d'une AS Golf dans le 04 ou 05 : GF 45 euros**
- **Extérieurs : GF 50 euros**

### PRIX

Les vainqueurs en Brut Dames et Messieurs seront dispensés de droit d'engagement pour le tour suivant immédiat.  
Dames/Messieurs : 1 Prix Brut et 2 Prix Net (le Brut prime le Net)  
Séniors 2 Dames et Messieurs : 1 Prix Brut et 1 Prix Net  
**Trophée Séniors Tour des Alpes** : les deux meilleurs scores brut Messieurs, les deux meilleurs scores net Messieurs ainsi que le meilleur score brut Dames et le meilleur score Net Dames des membres de chacune des AS Golf des départements 04 et 05 seront totalisés pour déterminer un classement final à l'issue des quatre tours.

# SENIORS TOUR DES ALPES 2025 – 3ème étape QUALIFICATION

**Jeudi 15 mai 2025**  
**GOLF DE BOIS CHENU**

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses amateurs licenciés, ayant 50 ans ou plus à la veille de l'épreuve.  
Etre titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.  
**Messieurs : index limité à 27**                      **Dames : index limité à 36**  
Le champ des joueurs sera limité à 72 joueurs dont 20 dames (si ce quota ne peut être atteint, les places disponibles seront utilisées pour les Messieurs).  
Les joueurs seront retenus en privilégiant l'ordre d'arrivée des inscriptions au Comité.  
Dès le deuxième tour, les joueurs ayant participé au plus grand nombre de tour seront prioritaires.  
Les voitures sont autorisées.

### SERIES – MARQUES DE DEPART

Une seule série et une seule marque de départ par sexe :  
**Messieurs : repères 2 (jaune)**                      **Dames : repères 4 (rouge)**  
Un classement brut et un classement net seront établis pour les Messieurs et pour les Dames.  
En outre des résultats en brut et en net seront publiés pour les séniors 2 (plus de 60 ans).

### FORME DE JEU

Départs en shot-gun en deux vagues à 9h et 14h– 18 trous en Stableford  
Départage des ex-aequo selon calcul RMS9

### ENGAGEMENTS

Les inscriptions se font directement en contactant par e-mail le Comité ([ctgolf0405@free.fr](mailto:ctgolf0405@free.fr))

- **Membres d'une AS Golf dans le 04 ou 05 : engagement 15 euros**
- **Extérieurs : engagement 20 euros**

Les droits d'inscription seront payables le jour de l'épreuve en retirant les cartes de score.  
En outre les joueurs non abonnés au Golf de Bois Chenu devront s'acquitter d'un droit de jeu de :

- **Membres d'une AS Golf dans le 04 ou 05 : GF 45 euros**
- **Extérieurs : GF 50 euros**

### PRIX

Les vainqueurs en Brut Dames et Messieurs seront dispensés de droit d'engagement pour le tour suivant immédiat.  
Dames/Messieurs : 1 Prix Brut et 2 Prix Net (le Brut prime le Net)  
Séniors 2 Dames et Messieurs : 1 Prix Brut et 1 Prix Net  
**Trophée Séniors Tour des Alpes** : les deux meilleurs scores brut Messieurs, les deux meilleurs scores net Messieurs ainsi que le meilleur score brut Dames et le meilleur score Net Dames des membres de chacune des AS Golf des départements 04 et 05 seront totalisés pour déterminer un classement final à l'issue des quatre tours.

# SENIORS TOUR DES ALPES 2025 – 4ème étape QUALIFICATION

**Mardi 17 juin 2025**  
**GOLF DE GAP BAYARD**

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses amateurs licenciés, ayant 50 ans ou plus à la veille de l'épreuve.  
Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.  
**Messieurs : index limité à 27**                      **Dames : index limité à 36**  
Le champ des joueurs sera limité à 72 joueurs dont 20 dames (si ce quota ne peut être atteint, les places disponibles seront utilisées pour les Messieurs).  
Les joueurs seront retenus en privilégiant l'ordre d'arrivée des inscriptions au Comité.  
Dès le deuxième tour, les joueurs ayant participé au plus grand nombre de tour seront prioritaires.  
Les voitures sont autorisées.

### SERIES – MARQUES DE DEPART

Une seule série et une seule marque de départ par sexe :  
**Messieurs : repères 2 (jaune)**                      **Dames : repères 4 (rouge)**  
Un classement brut et un classement net seront établis pour les Messieurs et pour les Dames.  
En outre des résultats en brut et en net seront publiés pour les séniors 2 (plus de 60 ans).

### FORME DE JEU

Départs en shot-gun à 9h – 18 trous en Stableford  
Départage des ex-aequo selon calcul RMS9

### ENGAGEMENTS

Les inscriptions se font directement en contactant par e-mail le Comité ([ctgolf0405@free.fr](mailto:ctgolf0405@free.fr))

- **Membres d'une AS Golf dans le 04 ou 05 : engagement 15 euros**
- **Extérieurs : engagement 20 euros**

Les droits d'inscription seront payables le jour de l'épreuve en retirant les cartes de score.  
En outre les joueurs non abonnés au Golf de Gap Bayard devront s'acquitter d'un droit de jeu de :

- **Membres d'une AS Golf dans le 04 ou 05 : GF 45 euros**
- **Abonnés Gap-Bayard : 10 euros**
- **Extérieurs : GF 50 euros**

### PRIX

Les vainqueurs en Brut Dames et Messieurs seront dispensés de droit d'engagement pour le tour suivant immédiat.  
Dames/Messieurs : 1 Prix Brut et 2 Prix Net (le Brut prime le Net)  
Séniors 2 Dames et Messieurs : 1 Prix Brut et 1 Prix Net  
**Trophée Séniors Tour des Alpes** : les deux meilleurs scores brut Messieurs, les deux meilleurs scores net Messieurs ainsi que le meilleur score brut Dames et le meilleur score Net Dames des membres de chacune des AS Golf des départements 04 et 05 seront totalisés pour déterminer un classement final à l'issue des quatre tours.